



Selon l'institut Berg Insight et en Europe le nombre de poids lourds, d'autobus et de camionnettes équipés de télématique devrait progresser de 16,4 % l'an pour atteindre 14,1 millions d'unités en 2021.

## VÉHICULES ULTRA-CONNECTÉS, UN LEVIER D'ÉCONOMIE IMPORTANT POUR LES ENTREPRISES



## La télématique gagne du terrain dans les flottes et permet aux entreprises de renforcer la sécurité de leurs collaborateurs sur les routes et de réaliser de multiples économies.

À écouter les spécialistes de la télématique, ces technologies constituent une panacée pour réaliser des économies.

**Pour Mapping Control, le gain est compris dans une fourchette qui va de 67 à 130 euros par mois et par véhicule. Le retour sur investissement est donc instantané puisque l'équipement du véhicule et l'abonnement au service sont facturés autour d'une vingtaine d'euros par mois.**

Les technologies de la télématique sont désormais bien connues et leur efficacité a été éprouvée. Connecté au système informatique du véhicule, le boîtier embarqué dispose d'un GPS pour suivre l'évolution du véhicule et d'un modem de téléphonie mobile

pour transmettre les informations sur son utilisation au prestataire. Ce dernier organise les données et les met en forme avant de les restituer à l'entreprise sous forme de tableaux et de graphiques.

Premier avantage, l'analyse de la conduite permet d'agir sur les comportements avec davantage d'efficacité et ainsi de réduire la sinistralité, les consommations de carburant et l'empreinte environnementale. Grâce à la télématique et à la mise en place d'un plan de sensibilisation et de formation adapté, les conducteurs évoluent et adoptent une conduite plus sûre et plus sobre. Selon Masternaut, les

véhicules d'entreprise enregistrent 20 000 accidents par an. Avec la télématique, ses clients ont pu réduire de 15 % leur nombre d'accidents. Bilan : outre les drames humains évités, des frais de réparation, d'assurance et d'assistance en baisse et un meilleur climat social dans l'entreprise.

### Une économie de 55 euros par mois et par véhicule

Pour évaluer les gains obtenus grâce à la télématique, Masternaut a réalisé une étude sur 6 000 véhicules de seize flottes différentes. L'économie moyenne de carburant atteint 20 euros par mois et par véhicule. « À lui

tir le coût de la solution de télématique », observe Olivier Mansard, vice-président ventes globales de Masternaut.

Autre axe de progrès selon cette étude, la télématique permet d'éviter les détours et les retards grâce à la navigation GPS avec à la clé un gain de temps de 15 minutes par jour et par conducteur, soit une heure par mois, soit l'équivalent de 15 euros par mois et par véhicule.

Masternaut identifie d'autres leviers d'économie. À titre d'exemple, la télématique permet de réaliser autant ou davantage de missions tout en réduisant le nombre de véhicules de la flotte. Le spécialiste de la télématique

estime que cette baisse peut atteindre 2 à 3 % du parc pour un niveau de service équivalent. Par extrapolation, l'économie réalisée atteindrait 10 euros par mois et par véhicule.

Enfin, grâce à la télématique, l'assurance obtient des données précises sur lesquelles elle peut s'appuyer pour baisser sa prime si la sinistralité de l'entreprise recule. L'économie serait alors de 10 euros par véhicule et par mois. Le calcul est vite fait : le montant total des gains grimpe à 55 euros par mois et par véhicule pour un investissement de 20 euros. « Aujourd'hui, nous ne présentons plus la télématique comme une solution néces-



saire au placement d'un point sur une carte, mais comme un levier d'économies », confie Olivier Mansard. Les résultats de cette étude réalisée par un prestataire sont à prendre avec précaution, mais ils donnent une idée des gains potentiels.

### Le respect de la vie privée

Engie Ineo a équipé une vingtaine de VUL d'une solution de télématique qui demande au conducteur de s'identifier avant de prendre le volant. Dans le cas contraire, une alarme se déclenche. Le boîtier embarqué est également capable de localiser les véhicules et d'obtenir les don-

nées sur la conduite. Ainsi Engie Ineo connaît l'identité du conducteur d'un véhicule donné à l'instant T. Une vingtaine de véhicules sont en test avant un déploiement sur l'ensemble de la flotte. Depuis la mise en place de cette solution, la responsabilisation est immédiate et les véhicules sont plus propres. Si les changements de comportements sont bien identifiés, en revanche Engie Ineo n'a pas encore chiffré les gains sur le coût total d'utilisation, mais table sur une baisse de 10 %. Le budget dédié au carburant part à la baisse et la conduite plus apaisée limite les risques d'accrochage et donc les frais de réparation.

Engie Ineo envisage d'équiper ses véhicules de fonction mais se heurte au veto des syndicats qui considèrent cette technologie comme une intrusion dans la vie privée des collaborateurs. « Même si nous les rassurons en leur expliquant que notre but n'est pas de surveiller les conducteurs, nous avons des difficultés à faire passer le message », regrette-t-on chez Engie. Même si l'utilisation de la télématique est encadrée par une directive de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), de nombreux salariés la rejettent encore. Le travail de pédagogie n'a pas encore convaincu tout le monde.

### En chiffres

Selon l'Observatoire du véhicule d'entreprise (OVE), si 90 % des voitures roulant aux États-Unis étaient autonomes, le nombre d'accidents routiers chuterait de 5,5 millions à 1,3 million par an et le nombre de décès passerait de 32 400 à 11 000. Les robots sur roues vont bel et bien sauver des vies humaines. Obligatoire sur tous les véhicules neufs à partir d'avril 2018, l'eCall, ou appel d'urgence géolocalisé, pourrait sauver 2 500 vies en Europe chaque année dont 250 à 300 en France d'après les calculs du parlement européen.